

ARRÊTÉ

**portant délégation de signature au
Directeur du Département Génie
Électrique de Polytech Nantes en matière
de convention de stage**

DAJ-2025.12.08.01

La Présidente de Nantes Université,

VU le Code de l'Éducation ;

VU le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est consentie à **Monsieur Aissa BENHAMOU**, Professeur de Lycée Professionnel, Directeur du Département Génie Électrique de Polytech Nantes, à l'effet de signer en mon nom l'ensemble des conventions de stage des étudiants inscrits au sein de ce département et pour les conventions de stage à l'étranger, dans le respect des destinations autorisées par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (zone jaune ou verte).

ARTICLE 2 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et de sa publication. Elles prendront fin en même temps que le mandat de la délégante ou des fonctions du délégataire au titre desquelles la présente délégation est consentie.

ARTICLE 3 : Les actes signés au titre de la présente délégation doivent faire l'objet d'un rendu compte à la Présidente de Nantes Université.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est publié sur le site Internet de Nantes Université et affiché dans les locaux de l'école en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers.

ARTICLE 5 : La Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable sont chargés, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 19 Décembre 2025

Vu et pris connaissance par :

La Délégante,

Le Délégué,

Carine BERNAULT

Présidente de Nantes Université

Aïssa BENHAMOU

*Directeur du Département Génie Électrique
de Polytech Nantes*